

Bande dessinée / atelier

C2A2-01 (Décret 2001)

Cycle : Master Didactique (2^e année Master 2 ans)

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 15 h / semaine (450 h / an)

Crédit : 15

Pondération : 20

Obligatoire : à choix avec le Master Spécialisé et le Master Approfondi

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège, (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Jacques Denoël, jacques.denoel@esavl.be

OBJECTIFS

- Réflexion sur la structuration du récit incluant le scénario, le découpage et les techniques graphiques. Intégrer l'étudiant dans le monde professionnel. Développer l'autonomie de l'étudiant. L'étudiant doit être capable de réaliser un projet personnel en vue d'être édité. L'étudiant doit savoir défendre son projet devant un jury extérieur.

CONTENU

- Constitution d'un dossier de présentation en vue d'être édité, c'est-à-dire : note d'intention, synopsis, présentation des personnages, un séquentiel, découpage, 5 à 10 planches terminées, une couverture... Les différents essais techniques et le choix final de la technique envisagée pour le projet de présentation. Un portfolio, carnet de croquis et de notes préparatoires, ex-libris, press-book...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes déductives : les intervenants extérieurs et professeurs présentent leur travail et montrent des méthodes envisageables. Pédagogie du projet, pour répondre aux problèmes tels qu'ils se posent pour accéder au monde professionnel. Travail libre : les étudiants proposent un sujet, le présentent aux professeurs, programment les étapes du travail, mènent à bien la réalisation, évaluent la qualité du travail après chacune des étapes. Le professeur devient consultant. Du contrat : l'étudiant doit respecter les délais. De l'autocritique : l'étudiant doit apprendre à juger son travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- fin de 1^{er} semestre : évaluation indicative par un jury interne ;
- fin de 2^e semestre : évaluation par un jury externe.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- répondre aux objectifs et critères énoncés dans le cadre des travaux demandés ;
- faire preuve d'originalité tant dans l'idée que dans le concept ;
- présenter des réalisations de qualité ;
- participer activement et s'impliquer dans les activités d'enseignement ;
- réaliser des progrès d'une session à l'autre ;
- avoir une qualité de présence et de dialogue avec les enseignants ;
- le caractère accidentel des échecs ainsi que l'appréciation générale du cursus de l'étudiant seront également pris en considération.